



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Réfection extérieure Bloc A 1001	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF944-182940/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.042037.001	Date 2018-04-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-255-14825	
File No. - N° de dossier MTC-7-40383 (255)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-05-03	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Desforges, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc255
Telephone No. - N° de téléphone (514) 602-8307 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EF944-182940-A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Buyer ID - Id de l'acheteur
MTC255

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.042037.001

File No. - N° du dossier
MTC-7-40383

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ADDENDA 2

Cet addenda fait partie intégrante de l'Appel d'offres.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES



Rubin & Rotman
270 Prince, suite 200
Montréal, Québec
H3C 2N3
514-861-5122
514-861-5383

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres émis le **19/01/2018**.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en indiquant le numéro et la date dans leur soumission, faute de quoi celle-ci pourrait être rejetée.

Réponses aux questions :

Plan A-010/21 plan de portée et phasage des travaux-maçonnerie

Sur ce plan on y retrouve la note :

Les travaux extérieurs sur les façades nord et sud doivent être réalisés en dehors des heures d'opération et à la façade sud.

Les travaux causant des vibrations devront être réalisés la fin de semaine, en respectant la réglementation municipale.

Est-ce bien compris que ces travaux bien qu'extérieurs ne peuvent être fait de jour?

Réponse :

La séquence de réalisation proposée à la page A-010, Phase 1 – Travaux de maçonnerie (été/automne 2017), doit se lire de la façon suivante :

PHASE 1 – TRAVAUX DE MAÇONNERIE (ÉTÉ / AUTOMNE 2017)

- MOBILISATION DE L'ENTREPRENEUR (VOIR EMPLACEMENT DÉSIGNÉ AU PLAN D'IMPLANTATION)
- TRAVAUX PRÉPARATOIRES :
 - RELOCALISATION TEMPORAIRES DES RÉSERVOIRS ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SE TROUVANT À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT (VOIR INGÉNIERIE);
 - PRÉPARATION DU TERRAIN (EX : ENLÈVEMENT DES ARBUSTES CONFLICTUELS À LA MISE EN PLACE DES ÉCHAFFAUDS);
 - ENLÈVEMENT TEMPORAIRE DES ACCESSOIRES ET AUTRES INSTALLATIONS MURALES CONFLICTUELLES AVEC LES TRAVAUX À RÉALISER (VOIR AUSSI INGÉNIERIE);
 - MISE EN PLACE DU PASSAGE PROTÉGÉ (MURS ET TOIT) À L'ENTRÉE PRINCIPALE;
 - MISE EN PLACE DES PASSAGES PROTÉGÉS AUX ISSUES (2 ISSUES OPPOSÉES DIAGONALEMENT DOIVENT ÊTRE MAINTENUES OPÉRATIONNELLES EN TOUT TEMPS);
 - MISE EN PLACE DE TOUTES AUTRES INSTALLATIONS DE PROTECTIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET L'INTÉGRITÉ DES PROPRIÉTÉS (VOIR AUSSI INGÉNIERIE).



- TRAVAUX DE MAÇONNERIE, D'ÉTANCHÉITÉ ET D'ISOLATION : LES TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS SUR TOUTES LES FAÇADES EN MÊME TEMPS, EN RESPECTANT LES CONTRAINTES SUIVANTES :
- LES TRAVAUX À L'ENTRÉE PRINCIPALE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN DEHORS DES HEURES D'OPÉRATION EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE;
- ~~LES TRAVAUX SUR LES FAÇADES NORD ET SUD DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN DEHORS DES HEURES D'OPÉRATION;~~
- À LA FAÇADE SUD, LES TRAVAUX CAUSANT DES VIBRATIONS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS LA FIN DE SEMAINE, EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.
- RÉINSTALLATION DES ACCESSOIRES ET AUTRES INSTALLATIONS MURALES RETIRER TEMPORAIREMENT (VOIR AUSSI INGÉNIERIE)
- ENLÈVEMENT DES INSTALLATIONS DE PROTECTION
- REMISE EN ÉTAT DE LA PELOUSE
- DÉMOBILISATION

Quelles sont les heures d'opération (pour tous les travaux intérieurs et extérieurs s'il y a lieu)

Réponse :

Modifier l'article 1.3.1 de la section 01 11 01 de la façon suivante :

- 1.3.1 Les travaux ne devront en aucun cas nuire au maintien des opérations du Laboratoire et bureaux de Santé Canada. Les heures normales d'opération sont de 8 heures à 16 heures, du lundi au vendredi.

Le plan 2/A200 de la page A001 est à la mauvaise échelle. La bonne échelle serait 1:500

Réponse:

L'échelle du dessin 2/A200 est 1:125.

Élévation 1+2/A200 la note 4.13 vise l'enclos de la génératrice, par contre en plan et au détail 2/A304 nous voyons plutôt la note 4.14. Nous procéderons avec la note 4.14.

Réponse :

La note 4.14 s'applique à l'enclos seulement. La note 4.13 s'applique aux autres chaperons visés par les travaux

Dans le devis de plomberie à la section 22 50 00 au point 1.1.2, il est mentionné que les travaux de relocalisation du réservoir d'azote sont à effectuer par le fournisseur d'azote. Pourrait-on savoir quelle est le fournisseur actuel d'azote du bâtiment?

Réponse :

Air Liquide, représentant : M. Charles Sorel (514-226-6089)

Au plan d'architecture, la note 4.5 précise de démonter et remonter le parement de brique intérieur. Par

contre, nous ne semblons pas trouver, la hauteur du mur sur l'axe M et positionné entre les axes 4 et 5. Quelle serait la hauteur requise du parement à démanteler?

Réponse:

Prévoir le démantèlement et le remontage d'une section de parement de 1.9m par 3.65m.

Prévoir le démontage, remontage du plafond suspendu, les protections et remise en état des surfaces adjacentes. Suivre les indications du devis applicables dans le cas de travaux intérieurs s'échelonnant sur plus d'un quart de travail.

Élévation 3/A201, les escaliers entre les axes L-P et C-F et l'escalier 4/A201 entre les axes 12a et 14, la brique à l'extérieur et l'intérieur du muret, est-il juste de présumé qu'entre ses 2 rangs de briques, il y a un mur de béton? Pourrait-on avoir un détail?

Réponse :

Prévoir que les murets de brique des escaliers entre les axes L-P et C-F sur élévation 3 sur A-201, et les escaliers entre les axes 12a et 14 sur l'élévation 4 sur A-201 sont composés de trois (3) rangs de brique similaire à la composition M4. Voir aussi le détail 7 sur A-310.

Avons-nous d'autres types de protection à prévoir en plus des cloisons temporaires ?

Réponse :

Se référer à la légende des plans de phasage et aux indications du devis.

Étant donné le délai serré et afin de nous préparer en conséquence, pouvez-vous nous confirmer la date prévisionnelle de démarrage des travaux?

Réponse :

Date de démarrage des travaux : aussitôt le contrat octroyé, soit environ une semaine après la clôture de l'appel d'offres.

Doit-on prévoir des 1x4 à la base des murs rideaux ou seulement des cales sont suffisantes ? (détail 4/A-200:A-312)

Réponse :

Remplacer, sur les détails 4 et 5 sur A-311 ainsi que 2, 4 et 5 sur A-312, les blocages continus de bois, à la base des meneaux horizontaux des murs-rideaux, par des blocages ponctuels (cales) et remplir les cavités par un isolant thermique.

Au devis section 04 21 13 partie 2.1.13, faut-il prévoir l'utilisation des trois types de briques ou faut-il en choisir une des trois.

Réponse :

Un seul type de brique doit être utilisé parmi la sélection identifiée à l'article 2.1.13 de la section 04 21 13.

Remplacer l'article 2.1.1.13 de la section 04 21 13 par le suivant :

- .13 Éléments de maçonnerie de briques :
 - .1 Brunswick Colonial 1064-M de Shaw brick
 - .2 Indian Full range de Belden
 - .3 Homestead Blend A de Belden
 - .4 Santa Fe R/T de Bowerston
 - .5 Ou un produit de remplacement approuvé par addenda conformément aux Instructions aux soumissionnaires.

Pour le projet mentionné en titre, il y a une divergence entre les groupes de quincaillerie 20 et 21, et le tableau des portes et cadres.

Le tableau montre des portes simples de type C pour les portes P03a, P03b, P09a et P09b. Cependant les groupes 20 et 21 qui se rattachent à ces portes, listent de la quincaillerie pour des paires de portes. SVP clarifier quelle quincaillerie est requise pour ces portes simples.

Réponse :

Les portes P03a/P03b et P09a/P09b sont des portes doubles comportant un meneau central fixe entre les deux pans de porte.

Remplacer la liste des composantes des groupes de quincaillerie 20 et 21 par les suivants :

GROUPE 20

NOTE: MENEAU CENTRAL FIXE.

<u>QTÉ</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>IDENTIFICATION PRODUIT</u>	<u>FINI</u>	<u>MFR</u>
2	CHARNIÈRE(S) CONTINUES	112HD EPT X HAUT. REQ.	628	IVE
2	TRANSFERT DE COURANT	EPT10 CON	689	VON
1	VERROU ANTI-PANIQUE LX-RX	LX-RX-CD-35A-EO-CON X LARG. REQ.	626	VON
1	VERROU ANTI-PANIQUE ÉLEC.	LX-RX-QEL-35A-NL-OP-388-CON X LARG. REQ.	626	VON
2	CYLINDRE MORT. PERM.	STANDARDS SPAC X GCME	626	ABL
1	CYLINDRE À TIGE PERM.	STANDARDS SPAC X GCME	626	ABL
1	CYLINDRE MORTAISE CONST.	20-001 114 XQ11-949 X CMC	626	SCH
1	CYLINDRE MORTAISE CONST.	20-001 118 X CMC	626	SCH
1	CYLINDRE À TIGE CONST.	20-021 X CMC	626	SCH

2	POIGNÉES À TIRER	9264F 1829MM X 1422MM C/C X MTG. STD	630	IVE
2	BRAS D'ARRÊT ENCASTRÉ	SÉRIE 100S ADJ	630	GLY
2	FERME-PORTE SURFACE	4040XP LONG MC	689	LCN
2	PLAQUE DE MONTAGE	4040-18G	689	LCN
1	JEU DE COUPE-FROIDS	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
1	JEU D'ASTRAGALES	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
2	BALAIS DE PORTE	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
1	SEUIL BRIS THERMIQUE	625A-MSLA-10 X LARG. REQ.	A	ZER
2	COUETTES RACCORDEMENT	CON-38 (DANS LA PORTE)		VON
2	COUETTES RACCORDEMENT	CON-6W (DANS LE CADRE)		VON
1	INTERRUPTEUR À CLÉ	653-1415 L2	630	SCE
2	CONTACT MAGNÉTIQUE	679-05HM	BLK	SCE
1	ALARME SONORE	L1910S-1	WHT	SCE
1	DIAGRAMMES DE RACCORDEMENT	TEL QUE THÉORIE D'OPÉRATION		
1	MONITEUR DE PUISSANCE	PS904 900-BBK 900-4RL 900-4RL KL900	LGR	SCE
2	LECTEUR(S) DE CARTES	PAR SÉCURITÉ / DIV. 28		
1	PANNEAU CONTRÔLE ACCÈS	PAR SÉCURITÉ / DIV. 28		
2	SIGNALISATION/ÉCRITEAU	PORTES SOUS ALARME		

THÉORIE OPÉRATION:

-PORTES VERROUILLÉES LE SOIR / VERROUILLÉES LE JOUR, PORTES SOUS ALARME EN TOUT TEMPS.

-LE JOUR, LES PORTES SONT DÉVERROUILLÉES VIA LE CONTRÔLE D'ACCÈS, OU VIA L'INTERRUPTEUR À CLÉ QUI RÉTRACTE LES PÊNES DES VERROUS-PANIQUES ÉLECTRIFIÉS.

-LE SOIR, UTILISER LES PORTES EN MODE ISSUE DÉCLENCHÉ UNE ALARME SONORE/VISUELLE LOCALE QUI DOIT ÊTRE RÉINITIALISÉE À L'AIDE DE L'INTERRUPTEUR À CLÉ OU PAR LE CONTRÔLE D'ACCÈS. LES USAGERS ÉTANT MUNIS DE CARTES D'ACCÈS VALIDE PEUVENT ACCÈDER AU BATÎMENT OU LE QUITTER SANS ALARME SONORE/VISUELLE SOUS PRÉSENTATION DE CARTE VALIDE.

-LIBRE ISSUE EN TOUT TEMPS, LA SORTIE N'EST PAS RETARDÉE.

-CONTACT(S) MAGNÉTIQUES SURVEILLENT LE STATUT OUVERT/FERMÉ DE LA PORTE.

-INTERRUPTEUR SUR OUVRE-PORTE PERMET DE BASCULER ENTRE LES MODES ON/OFF/RETENU EN POSITION OUVERT.

GROUPE 21

NOTE: MENEAU CENTRAL FIXE.

<u>QTÉ</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>IDENTIFICATION PRODUIT</u>	<u>FINI</u>	<u>MFR</u>
2	CHARNIÈRE(S) CONTINUES	112HD EPT X HAUT. REQ.	628	IVE
2	TRANSFERT DE COURANT	EPT10 CON	689	VON
1	VERROU ANTI-PANIQUE LX-RX	LX-RX-CD-35A-EO-CON X LARG. REQ.	626	VON
1	VERROU ANTI-PANIQUE LX-RX	LX-RX-CD-35A-NL-OP-388-CON X LARG. REQ.	626	VON
3	CYLINDRE MORT. PERM.	STANDARDS SPAC X GCME	626	ABL
1	CYLINDRE À TIGE PERM.	STANDARDS SPAC X GCME	626	ABL
2	CYLINDRE MORTAISE CONST.	20-001 114 XQ11-949 X CMC	626	SCH
1	CYLINDRE MORTAISE CONST.	20-001 118 X CMC	626	SCH
1	CYLINDRE À TIGE CONST.	20-021 X CMC	626	SCH
2	POIGNÉES À TIRER	9264F 1829MM X 1422MM C/C X MTG. STD	630	IVE
2	BRAS D'ARRÊT ENCASTRÉ	SÉRIE 100S ADJ	630	GLY
2	FERME-PORTE SURFACE	4040XP LONG MC	689	LCN
2	PLAQUE DE MONTAGE	4040-18G	689	LCN
1	JEU DE COUPE-FROIDS	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
1	JEU D'ASTRAGALES	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
2	BALAIS DE PORTE	PAR MFR. PORTES ALUM.	628	
1	SEUIL BRIS THERMIQUE	625A-MSLA-10 X LARG. REQ.	A	ZER
2	COUETTES RACCORDEMENT	CON-38 (DANS LA PORTE)		VON
2	COUETTES RACCORDEMENT	CON-6W (DANS LE CADRE)		VON
1	INTERRUPTEUR À CLÉ	653-1415 L2	630	SCE
2	CONTACT MAGNÉTIQUE	679-05HM	BLK	SCE
1	ALARME SONORE	L1910S-1	WHT	SCE
1	DIAGRAMMES DE RACCORDEMENT	TEL QUE THÉORIE D'OPÉRATION		
1	MONITEUR DE PUISSANCE	PS902 900-BBK 900-4RL KL900	LGR	SCE
1	LECTEUR(S) DE CARTES	PAR SÉCURITÉ / DIV. 28		
1	PANNEAU CONTRÔLE ACCÈS	PAR SÉCURITÉ / DIV. 28		
2	SIGNALISATION/ÉCRITEAU	PORTES SOUS ALARME		

THÉORIE OPÉRATION:

-PORTES VERROUILLÉES LE SOIR / VERROUILLÉES LE JOUR, PORTES SOUS ALARME EN TOUT TEMPS.

-ACCÈS MÉCANIQUE CÔTÉ TIRÉ (PAR CLÉ) ET UTILISER LES PORTES EN MODE ISSUE DÉCLENCHÉ UNE ALARME SONORE/VISUELLE LOCALE QUI DOIT ÊTRE RÉINITIALISÉE À L'AIDE DE L'INTERRUPTEUR À CLÉ OU PAR LE CONTRÔLE D'ACCÈS. LES USAGERS ÉTANT MUNIS DE CARTES D'ACCÈS VALIDE PEUVENT QUITTER LE BATÎMENT SANS ALARME SONORE/VISUELLE SOUS PRÉSENTATION DE CARTE VALIDE.

-LIBRE ISSUE EN TOUT TEMPS, LA SORTIE N'EST PAS RETARDÉE.

Sur le plan A-100/21 nous avons une échelle indiquée à 1:125
Sur le plan A-200/21 l'échelle indiquée est à 1 :125

Quand nous mesurons entre les axes nous n'arrivons pas à la même mesure d'un plan à l'autre.
SVP pouvez-vous nous clarifier quelle échelle est la bonne à utiliser.

Réponse :
L'échelle des vues sur A-100/21 est de 1 :200
L'échelle des vues sur A-200/21 est de 1 :125

Au plan de structure pour la base de propreté temporaire il est indiqué de se fier au plan d'architecture et mécanique pour les dimensions. Les plans d'architecture mentionnent plutôt de se fier aux plans de structure. Les plans de structure ne précisent pas de dimension pour la dalle temporaire.

Réponse :
Prévoir une dalle de propreté de 2.5m x 5m.

Faut-il prévoir la démolition de la dalle temporaire à la fin des travaux?

Réponse :
Oui.

Devis 31 23 10, dans la section description des travaux il est mentionné l'installation des membranes géotextiles et des drains français. Où s'appliquent ces travaux ?

Réponse :
Il n'y a pas de prévision de drain français ou membrane géotextile dans le projet. Ne pas considérer ces items.

Faut-il prévoir l'application de peinture sur les cloisons temporaires?

Réponse :
Oui, du côté des espaces de travail. 1 couche d'apprêt, 2 couches de peinture de finition, 1 seule couleur à confirmer au chantier.

AUTRES MODIFICATIONS

À la page E08/10, la note 4 s'applique également à 2 autres caméras installées en hauteur au parement de brique du bâtiment.

FIN DE L'ADDENDA